

Vivre à

# Beuvrages

Le magazine d'informations municipales



N° 48  
Juin, juillet, août 2017

## NUMÉRIQUE

P. 7

Le numérique pour faciliter votre quotidien



## URBANISME

P. 8-9

Ensemble, soyons acteurs d'une ville propre et accueillante

## BUDGET 2017

P. 14-15

Un budget à la fois responsable et engagé

## POLITIQUE DE LA VILLE

P. 18-19

Des médiateurs sociaux pour consolider les liens



## ENVIRONNEMENT P. 9-10

Maintenant, les « phytos », c'est zéro !



**SPECIAL**  
Culture du territoire

 **NOS**   
**Quartiers**  
 *d'été*

à Beuvrages - Parc Fénélon

22 & 23  
JUILLET  
2017





Mesdames,  
Messieurs,  
Chers concitoyens,

L'approche de l'été est, pour beaucoup d'entre nous, une période tant attendue : pour les jeunes, elle marque la fin d'une année scolaire toujours riche en expériences, en émotions et également pour les adultes car elle apporte une période de pause indispensable.

Mais qui dit repos pour certains, ne dit pas repos pour tous ! Les services de la commune se sont, une nouvelle fois, « pliés en quatre » pour vous proposer une programmation de loisirs et de découvertes de qualité pour les enfants de 2 à 17 ans au Centre de Loisirs, ainsi que de riches activités à la carte pour les adolescents avec le Lieu d'Accueil de Loisirs et de Proximité.

L'été, et notamment le mois de Juillet, est ponctué de deux événements majeurs que sont les festivités du 13 juillet avec la venue, cette année à Beuvrages, du **Collectif Métissé**, ainsi que l'édition de « **Nos Quartiers d'été** » qui mettra à l'honneur la culture de notre belle Région.

**La Médiathèque reste ouverte pour vous accueillir**, vous proposer les dernières expositions et vous conseiller sur les lectures de l'été.

Avec nos services et notamment le CCAS, je vous invite à être **vigilants vis-à-vis des personnes les plus fragiles**, qui, en cas de fortes chaleurs, peuvent être vulnérables : merci de leur prêter attention.

Je vous souhaite avec le Conseil municipal, les équipes techniques et administratives de la commune, à toutes et à tous, d'agréables vacances, un excellent été dans notre belle ville où des espaces de vie et de rencontres pour les familles continuent d'être créés. **Je regrette vivement le manque total de respect pour notre personnel communal** qui, chaque jour, entretient avec professionnalisme ces beaux espaces. Notre Ville appartient à tous ses habitants mais, hélas, tous ne prennent pas soin d'elle. Nous rencontrons à Beuvrages une incivilité croissante comme dans les villes voisines et c'est à ce titre que nous avons alerté l'Etat, en charge de la sécurité publique, afin que des actions soient entreprises au plus vite pour protéger les biens de la Ville mais également votre tranquillité et votre sérénité. Ne vous résignez pas, aidez nous à permettre à la justice d'exercer ses prérogatives.

Enfin, je vous invite à découvrir les projets qui font vivre la commune, à travers ce nouveau numéro du magazine municipal, et à suivre, tous les jours, l'actualité de votre ville sur la **page Facebook « Vivre à Beuvrages »**.

Nous nous retrouverons à la rentrée de septembre pour vivre ensemble de nouveaux événements.

Bonne lecture.

Amicalement,  
Votre Maire,  
Marie-Suzanne COPIN

# Sommaire

## ÉVÉNEMENT P.2

- Nos quartiers d'été - les 22 & 23 juillet

## ÉDITO DE MADAME LE MAIRE P.3

## SOCIAL P.5

- Une mutuelle communale pour mieux protéger la santé des beuvrageois

- L'Actu' du CCAS

## NUMÉRIQUE P.7

- Le numérique pour faciliter le quotidien

## URBANISME P.8

- Ensemble, soyons acteurs d'une ville propre et accueillante

## ENVIRONNEMENT P.10

- Maintenant, les « phytos », c'est zéro !

## VIE MUNICIPALE P.12

- Ils l'ont voté !

## EDUCATION P.13

- L'Actu' du collège Paul Eluard

## FINANCES P.14

- Un budget à la fois responsable et engagé

## ÉVÉNEMENT P.16

- Retour en photos sur les dernières manifestations

## POLITIQUE DE LA VILLE P.18

- Des médiateurs sociaux pour consolider les liens

- Vous voulez vous investir pour votre Ville ? Le Conseil citoyen a besoin de vous !

## TRAVAUX P.24

- Le Centre Technique Municipal rénove et embellit la Ville

## HISTOIRE LOCALE P.25

- Le certificat d'Etudes primaires

## ÉTAT-CIVIL P.26

- Carnet de vie

## AGENDA ET INFORMATIONS PRATIQUES P.27

## SOCIAL P.28

- La Semaine Bleue 2017 : un programme pour tous les séniors !

## EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES P.30

## ÉVÉNEMENT P.31

- La Ville de Beuvrages est sur Facebook !
- Le Collectif Métissé en concert le 13 juillet !

Pour suivre l'actualité de votre Ville !



Site internet  
[www.beuvrages.fr](http://www.beuvrages.fr)



Facebook - fan page  
**Vivre à Beuvrages**



Instagram  
[@villedebeuvrages](https://www.instagram.com/villedebeuvrages)



Dailymotion  
**Ville de Beuvrages**

Directeur de la publication : **Marie-Suzanne COPIN, Maire**  
Adjointe en charge de la communication : **Nadine Anzalone, 4<sup>ème</sup> Adjointe**  
Chef de rédaction : **Alexandre Obin, Responsable Communication**  
Comité de relecture : **Nicolas Fauquembergue, Nicolas Trelcat, Laetitia Halliez, Marie-Suzanne Copin, Nadine Anzalone, Christelle Dujardin, Liliyane Vahé, Stéphane Dubrunfaut**  
Ont participé à la rédaction de ce numéro : **Alexandre Obin, Marjolaine Debras, association « Beuvrages et son passé »**  
Crédits photos : **Antonio Anino, Marjolaine Debras, Nadine Anzalone, Séverine Deliesche, l'association "Beuvrages et son passé", Alexandre Obin, Frédérique Guéneau, Collège Paul Eluard**  
Mise en page N°48 : **Marjolaine Debras, Assistante Communication - Infographiste, Freepick**  
Impression : **3500 exemplaires - Imprimerie Lelièvre**  
Distribution : **Agents communaux**



Le magazine municipal est imprimé via une entreprise labellisée « Imprim' vert ».  
Tous droits réservés - Ville de Beuvrages

## POUR MIEUX PROTÉGER LA SANTÉ DES BEUVRAGEOIS !

Avec la loi sur la généralisation de la complémentaire santé du 4 juin 2013, les employeurs proposent désormais une couverture collective minimale des frais de santé en partie financée par l'entreprise. Cependant, lorsque le départ à la retraite a sonné pour le salarié, le droit ne s'applique plus et il devient alors plus difficile de trouver une mutuelle à un tarif raisonnable.

C'est une des raisons pour laquelle la Ville de Beuvrages propose à ses habitants, actifs ou non-actifs, quel que soit leur âge, de souscrire à une complémentaire santé communale, à des tarifs négociés et avantageux.

### LE CHOIX DE LA MUTUELLE JUST ?



Elle a été sélectionnée par un intermédiaire, l'association Promut Plus, qui après consultation de plusieurs mutuelles, a choisi cet organisme.

L'opportunité de proposer une couverture collective aura **un impact sur le prix de la cotisation** : cela permettra à certains de **réduire leur budget « santé »** ou bien à d'autres d'avoir la **possibilité d'élargir leur couverture médicale**.

Différents niveaux de prestations seront proposés : un niveau dit de base avec les protections essentielles puis différentes options, en fonction des besoins puis des pathologies de chacun.

### A QUI EST OUVERT CETTE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ ?

- Aux beuvrageois, qu'ils soient actifs, retraités, étudiants ou en recherche d'emploi
- Aux agents de la Mairie de Beuvrages, du CCAS et de la Caisse des écoles



Le 19 juin dernier, une réunion d'information était organisée à l'espace Dubedout par la Ville de Beuvrages et la Mutuelle Just en présence de Philippe Mixe, Président du groupe mutualiste.

Informations complémentaires auprès de la Mutuelle Just, 3, Place du Général de Gaulle à Valenciennes, 03.27.28.15.53.

### UNE MUTUELLE QUI VALORISE L'ACTIVITÉ SPORTIVE !

Afin de promouvoir le sport et ses pratiques au sein des clubs locaux, la mutuelle Just rembourse les licences sportives de ses adhérents à hauteur de **40 euros par an et par personne !**

Et parce que les associations sportives sont le moteur indispensable à l'épanouissement de leurs adhérents, la mutuelle accompagne également les associations dans le cadre de la démarche « Duo gagnant » en leur octroyant, sous conditions d'adhésion, des **chèques cadeaux** pour l'achat de leur matériel.



### VOUS SOUHAITEZ DES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES ? UN DEVIS DÉTAILLÉ POUR LA FAMILLE ?

Des permanences sont organisées pour souscrire à la Mutuelle Just :

<input type="checkbox"/>	Lundi 10 juillet De 14h à 16h45	Au Pôle Social, rue Henri Durre, à Beuvrages
<input type="checkbox"/>	Lundi 11 septembre De 14h à 16h45	
<input type="checkbox"/>	Lundi 25 septembre De 14h à 16h45	
<input type="checkbox"/>	Lundi 9 octobre De 14h à 16h45	
<input type="checkbox"/>	Lundi 23 octobre De 14h à 16h45	



La Ville de Beuvrages met à disposition un registre nominatif sur lequel peuvent s'inscrire les personnes âgées de plus de 65 ans ou les personnes en situation de handicap lorsqu'elles sont fragiles et isolées et qu'elles vivent à leur domicile.

Ce registre est mis en place dans le cadre du plan d'alerte et d'urgence départemental pour des risques exceptionnels et notamment de canicule. Dans l'hypothèse où un nouvel épisode de canicule serait annoncé, **un contact périodique sera organisé afin de s'assurer du bien-être et de la sécurité des personnes inscrites.** En cas de difficulté, l'intervention du CCAS sera favorisée afin d'apporter une aide et un soutien à domicile à ces personnes.

# PLAN CANICULE VEILLONS SUR NOS PROCHES

**La demande de recensement peut être formulée par la personne elle-même, par son représentant légal ou par un tiers** (famille, voisin, ami, service à domicile...).

Cette inscription est facultative. Les données figurant sur ce registre sont limitées exclusivement à l'identité et à la situation à domicile de la personne inscrite, laquelle dispose d'un droit d'accès et de rectification des informations la concernant. En tout état de cause, les dispositions utiles sont prises pour préserver la confidentialité et la sécurité des renseignements collectés.

Vous pouvez remplir le formulaire disponible sur le site Internet ainsi qu'en Mairie et le déposer au CCAS, ou l'envoyer par mail à [mbrioul@beuvrages.fr](mailto:mbrioul@beuvrages.fr) afin de vous inscrire.

**Pour toutes questions, rapprochez-vous des services du CCAS au Pôle Social rue Henri Durre ou au 03.27.51.98.20**

## LA CPAM DU HAINAUT VOUS INFORME !



**POUR LA PRESCRIPTION DE VOTRE TRANSPORT, C'EST VOTRE ÉTAT DE SANTÉ D'ABORD !**

Pour une prise en charge de vos frais de transport, votre médecin vous prescrit le mode de transport le plus adapté à votre état de santé. Que vous voyagez en ambulance, taxi conventionné, avec votre véhicule personnel ou les transports en commun, vos frais de transport et de parking peuvent être remboursés par la

Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Hainaut si votre prescription médicale indique que :

- vous devez être hospitalisé(e),
- vous devez effectuer des soins liés à votre Affection Longue Durée et vous présentez des déficiences ou incapacités particulières,
- vous devez effectuer des soins en rapport avec un accident du travail ou une maladie professionnelle.

### Quelles sont les démarches à suivre ?

Adressez à la CPAM du Hainaut :

- votre prescription médicale de transport,
- vos justificatifs de dépenses (tickets de péage, tickets de bus, tickets de parking...)
- votre formulaire, téléchargeable sur [ameli.fr](http://ameli.fr), "demande de remboursement de transport pour motif médical en véhicule personnel et/ou en transport en commun".

**PARTIR EN VACANCES, ÇA SE PRÉPARE AUSSI CÔTÉ SANTÉ !**

L'Assurance Maladie vous guide dans vos démarches pour que l'été rime avec santé et tranquillité.

- **Téléchargez l'application « mon compte » sur votre smartphone.** Elle permet de vérifier vos remboursements, d'avoir le détail de vos paiements, de faire votre déclaration de perte de carte Vitale, de commander une carte européenne d'Assurance Maladie et même de géolocaliser les guichets automatiques de l'Assurance Maladie.
- **Vous partez en France ? Prenez votre Carte Vitale.** Elle prouve que vous bénéficiez, tout comme vos ayants droit, d'une couverture santé. Elle contient des informations nécessaires à la prise en charge de vos soins et vous permet d'être remboursé plus rapidement. N'oubliez pas d'emmener également votre carte de mutuelle et vos ordonnances pour vos traitements. Sans ordonnance, le pharmacien ne pourra pas vous délivrer les médicaments.
- **Vous devez consulter un médecin sur votre lieu de séjour ?** Entorses, piqûres, intoxications alimentaires ou déshydratation, vous n'êtes pas à l'abri d'un souci de santé en vacances. Rendez-vous sur : [www.ameli.fr](http://www.ameli.fr) pour trouver les coordonnées des professionnels de santé près de votre lieu de vacances.



**Partir en vacances, ça se prépare aussi côté santé !**

J'emporte avec moi : ma carte Vitale, mes ordonnances et ma carte de mutuelle.

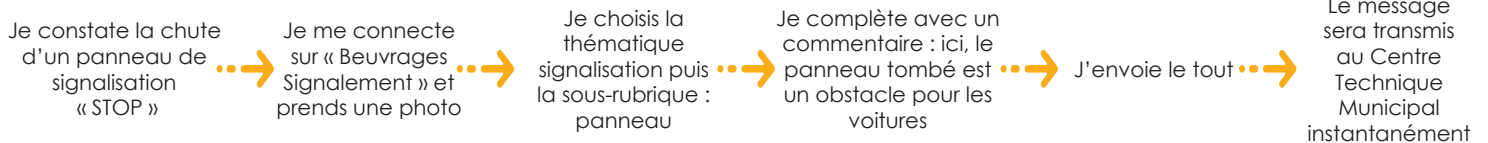
### Une application pour signaler un incident

Développée par Julien Lefebvre, étudiant en licence des Technologies de l'Information et de l'Internet à l'Université de Valenciennes, et stagiaire au service des Systèmes d'Information, l'**application « Beuvrages Signalement »**, téléchargeable depuis un smartphone ou une tablette\*, permet d'alerter les services de la commune lors d'une avarie sur la voie publique.

Pour cela, il suffit de vous créer un compte, avec votre mail, puis de prendre une photo, qui sera géolocalisée, de l'incident. Ensuite, vous serez invité à choisir l'objet de votre demande. Plusieurs thématiques vous sont

proposées (propreté, espaces verts, biens publics, éclairage public, signalisation) qui, elles-mêmes, sont redécoupées en sous-thèmes afin de vous diriger le plus judicieusement possible vers le bon signalement.

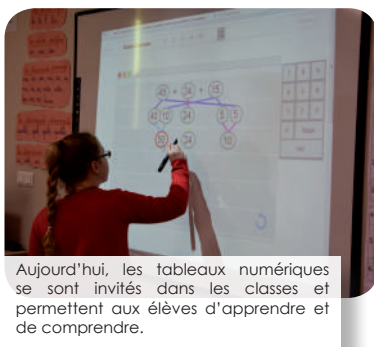
N'oubliez pas de préciser, toujours avec cette application, les éléments complémentaires à l'incident pour réagir le plus tôt possible et de façon efficace. À la suite de cela, vous pourrez envoyer votre message !



\* sous Android

### Des écoles connectées !

L'ère du numérique n'a jamais été aussi porteuse qu'aujourd'hui. Emmanuel Macron, Président de la République depuis le 11 mai dernier, a par ailleurs nommé sur proposition du Premier ministre, Mounir Mahjoubi, secrétaire d'Etat au numérique; preuve en est de l'importance d'intégrer ces usages y compris dans les établissements scolaires.



Dans les écoles de Beuvrages, depuis 2011, les moyens en matière de matériels informatiques et de sensibilisation des utilisateurs ont été intensifiés afin de permettre aux enseignants et aux élèves de franchir le cap de la transition numérique.

Forte d'équipes enseignantes et éducatives impliquées, la commune de Beuvrages a apporté son expertise et son savoir-faire, à la hauteur des ambitions pour les jeunes.

Dès 2008, **les premiers ordinateurs ont été installés** afin de répondre à la demande de l'Education nationale de mettre en place **les premières classes « pupitres »**, permettant ainsi aux élèves de l'école élémentaire de surfer sur le Net tout en étant protégés par des filtres de consultation.

À l'époque, l'ensemble des ordinateurs était connecté « en filaire », **alors qu'aujourd'hui on peut se connecter à**

**n'importe quel endroit dans l'école** grâce aux connexions « wifi » sécurisées, comme nous le rapporte Bertrand Boudaillier, directeur de l'école Paul Langevin. **2011 fût l'année de l'arrivée des premiers tableaux numériques mobiles dans les écoles** : un outil permettant de dynamiser l'attention des élèves et de les plonger dans la pédagogie des mathématiques ou du français. Comme le rapporte Magalie, jeune parent d'élève, « *l'utilisation du tableau numérique est d'abord vécue comme une nouveauté puis il s'intègre parfaitement dans le cursus de l'élève. Et il faut bien vivre avec son temps pour que nos enfants soient en phase avec le monde moderne et aux nouveaux outils qui nous entourent et qui évoluent tous les jours !* »

En 2016, les écoles de Beuvrages ont répondu à un appel de l'Education nationale sur un projet Mathématiques, basé sur des exercices de calcul mental...

Seul hic, le matériel informatique de l'époque ne permettait pas de développer cette application. **Un poste spécifique composé d'une télévision mobile où est projeté le contenu des tablettes** a été alloué aux écoles afin de rendre ce projet réalisable et permettre ainsi aux élèves de Beuvrages d'améliorer leurs sens du calcul et le plaisir des mathématiques.

# ENSEMBLE, SOYONS ACTEURS D'UNE VILLE PROPRE ET ACCUEILLANTE

## Regards sur les règles d'utilisation de l'espace public

Vivre dans sa ville, c'est profiter de ses commodités, de son logement, de son jardin en y faisant des travaux d'embellissement, ou en y plantant de nouvelles haies ; C'est aussi se promener dans les parcs publics, c'est sortir ses poubelles pour que soit assuré le ramassage des ordures ménagères par Valenciennes Métropole; c'est encore demander une autorisation en Mairie pour déposer une benne à gravats aux abords de son habitation lorsque l'on effectue des travaux.



C'est une multitude de démarches que l'on réalise parfois au quotidien ou de manière beaucoup plus ponctuelle. Dans tous les cas, il existe des règles à respecter, afin que chacun y trouve sa place, sans créer de gêne ponctuelle ou pérenne ni de danger auprès des usagers qui utilisent l'espace public. C'est aussi concrètement observer des règles ponctuelles ou mieux respecter ses voisins ou les lieux publics.

Le 16 mars dernier, les élus du Conseil municipal ont adopté à l'unanimité le règlement de voirie pour le rendre applicable aussi bien aux entreprises qui interviennent à longueur d'année pour différents types de travaux, qu'aux habitants qui souhaitent profiter de leur ville.

### UN RÈGLEMENT POUR GARANTIR LE CADRE DE VIE DE TOUS

Pour faire appliquer les règles de bon usage, il est indispensable de formaliser toutes ces démarches dans un seul et même document, que l'on appelle le « Règlement de voirie ». Il reprend l'ensemble des dispositions à respecter, dans les moindres détails, de la hauteur de ses haies aux règles de fonctionnement du marché hebdomadaire qui se déroulera prochainement Place de la Paix et Place Hector Rousseau.

La ville continuera à organiser ponctuellement le nettoyage mécanisé des caniveaux.

### Et en cas de neige ?

De la même façon, le riverain est responsable de l'entretien de son trottoir, **il devra donc balayer ou gratter le trottoir** en fonction des intempéries hivernales.

### Et si je veux faire quelques réparations sur mon véhicule ? Puis-je utiliser mon trottoir et/ou une partie de la voirie ?

**Il est interdit d'effectuer des travaux tels que des vidanges de véhicules**, et généralement des opérations de mécanique automobile. Vous pouvez néanmoins, si vous en possédez un, faire vos réparations dans votre garage mais aucunement sur les trottoirs et voies prévues au passage des piétons, cyclistes et autres automobiles. A noter que les pièces et huiles usagées sont à déposer par vos soins en déchetterie. De plus en plus de réparations automobiles sont constatées sur la voie publique ; cela provoque des nuisances pour vos voisins ainsi que des dégradations sur la voirie (taches d'huile, etc.) ; le service de Police municipale sera particulièrement vigilant sur ce point.

## 86 COMME LE NOMBRE D'ARTICLES QUI COMPOSENT LE RÈGLEMENT DE VOIRIE DANS UN DOCUMENT DE PRÈS DE 40 PAGES

Vous voulez en savoir davantage et connaître les différentes modalités pratiques, rendez-vous sur le site Internet de la commune, rubrique Vie pratique, Aménager son lieu de vie



### EN TANT QUE RIVERAIN, QUELLES SONT MES OBLIGATIONS ?

#### L'entretien des trottoirs

**C'est au riverain d'entretenir son trottoir** aux abords de son logement. Il doit également **nettoyer**, voire curer quand cela est nécessaire, le caniveau à proximité afin de permettre le bon écoulement de l'eau pluviale.



### NOUVEAU

A la rentrée de septembre, le marché du dimanche matin se déroulera sur la **Place de la Paix et sur la Place Hector Rousseau**.



## LES DÉCHETS MÉNAGERS : QUELQUES RÈGLES DE CIVISME

A Beuvrages, la responsabilité de la collecte des ordures ménagères incombe à votre communauté d'agglomération, Valenciennes Métropole. **Pour certains, vous devez sortir votre poubelle et la retirer après la collecte. Pour d'autres, il faut se rendre au bout de votre rue pour y déposer vos déchets dans les collecteurs prévus à cet effet.** Chaque jeudi, des tonnes de papier, de verres et d'autres boîtes métalliques sont récoltées par les agents de tri. Pour ne pas empiéter sur le territoire communal et pour éviter un alignement pas très esthétique des poubelles le long des rues, vous veillerez à **sortir vos poubelles uniquement à partir de 17h le mercredi pour un retrait le jeudi, jour de la collecte à votre domicile, avant 19h.**

Pour les encombrants, par enlèvement à domicile, le dépôt des déchets ne peut être effectué qu'à partir de la veille de la collecte à 17h et sur rendez-vous préalable individuel avec l'association d'insertion Le Maillon C2RI (Collecte Réemploi Recyclage Insertion) au 03.27.45.89.42.



**Je fais des travaux à mon domicile et je vais entreposer du matériel devant mon habitation.**

Dans ce cas, vous allez utiliser le domaine public devant chez vous : le trottoir, la place de stationnement ou peut-être une partie de la voirie réservée aux cyclistes et aux véhicules.

**Faites votre demande en ligne sur le site Internet de la Mairie, [www.beuvrages.fr](http://www.beuvrages.fr), rubrique E-services, ou procurez vous un exemplaire papier dans l'un des points d'accueil du Public : Mairie, Centre Technique Municipal, afin de demander l'autorisation d'occupation du domaine public pendant vos travaux.**

Une question ? Un renseignement sur ce nouveau règlement de voirie ? Contacter la Mairie au 03.27.14.93.01



## RENCONTRE AVEC RAYMOND CAUDRON, ADJOINT À L'URBANISME ET MICHEL TRINELL, CONSEILLER MUNICIPAL DÉLÉGUÉ AU CADRE DE VIE

### QUELLE EST L'UTILITÉ D'UN RÈGLEMENT DE VOIRIE ?

Cela permet d'écrire « noir sur blanc » les règles qui s'appliquent à n'importe quel citoyen de la commune et, également, à toutes entreprises, qui interviennent sur le domaine public. Car on ne peut pas créer de la gêne ou occuper une partie du trottoir ou de la route pour faire des travaux sans prévenir l'autorité locale, c'est à-dire la Mairie.

### QUEL EST ALORS LE RÔLE DE LA MAIRIE DANS TOUT CELA ?

La commune va instruire la demande. Dans la plupart des cas, l'autorisation est délivrée ; mais dans des cas particuliers, où la sécurisation des piétons, voire des autres automobilistes pourrait être remise en cause, alors il y a lieu de trouver une autre solution pour garantir la sécurité de tous.

Cela nous permet aussi par la suite de prévenir les services de secours et de police grâce à un arrêté municipal et d'anticiper d'éventuels problèmes de circulation lorsqu'ils viennent en urgence porter secours à nos concitoyens.

### CE RÈGLEMENT N'ÉVOQUE PAS QUE LES TRAVAUX ?

Non, mais une large partie y est consacrée. Globalement, ce que l'on peut dire, c'est que ce document recense les règles de bonne conduite pour bien vivre sa ville: quand dois-je sortir les poubelles ? Est ce que je suis responsable de la propreté de mon trottoir ? A quel endroit de mon jardin je peux planter des arbres ? On aura l'occasion d'en reparler dans de prochains numéros du magazine ainsi que sur la page Facebook « Vivre à Beuvrages ». Certaines règles sont bien comprises, il suffit juste de faire un rappel. Pour d'autres, il faut faire plus de sensibilisation... voire réprimer.

### VOUS POUVEZ NOUS EN DIRE DAVANTAGE ? QUELLES SANCTIONS RISQUE T-ON ? PAR QUI ?

Le Maire a un pouvoir de police et doit faire respecter les arrêtés municipaux. À ses côtés, le service de Police municipale est sur le terrain, pour constater le non-respect. Dans un premier temps, il rappelle à l'ordre et ces fameuses règles. Dans un deuxième temps, il verbalise si cela est nécessaire ; le montant des amendes est en fonction de la gravité des faits.

Les produits phytosanitaires disparaissent pour garantir la santé de Tous

C'est désormais officiel : depuis le 1er janvier 2017, les collectivités locales ne peuvent plus utiliser de produits phytosanitaires pour l'entretien de leurs espaces publics tels que les parcs, les rues et les jardins ; cette démarche s'inscrit dans la loi de transition énergétique pour la croissance verte. Seuls les produits utilisables en agriculture biologique et les produits dits de « biocontrôle » peuvent être appliqués.

Pourquoi une telle mesure ? Car une utilisation ponctuelle, voire pérenne de ces produits, peut provoquer des intoxications, parfois chroniques, qui varient en fonction du profil du produit et de son intensité. Les produits phytosanitaires étant volatils, ils peuvent également voyager rapidement en ville et atteindre les plus sensibles d'entre nous, notamment les enfants.

### ET À BEUVRAGES, COMMENT SE CONCRÉTISE-T-ELLE ?

La transition s'est effectuée dès le début d'année. Mais ici, la gestion raisonnée des espaces verts concernait déjà plusieurs secteurs de la ville : les parcs publics notamment où des démarches de limitation d'« intrants » avaient été effectuées.

Depuis près de six mois, de nouveaux brûleurs thermiques ont ainsi fait leur apparition et **permettent d'éliminer les herbes sans utiliser de produit. Les agents municipaux ont réadapté leur travail** : ils ne dés herbent plus en utilisant des produits toxiques, mais le font manuellement ; une autre façon de le faire, qui nécessite une adaptation, pour leur bien-être et celui des habitants, mais aussi une tolérance plus importante.



Les agents du Centre Technique utilisent des désherbeurs thermiques pour entretenir les espaces.

La rénovation de la commune et l'application de nouvelles dispositions réglementaires ont aussi amené les élus, en collaboration avec la direction générale, à repenser l'organisation du service espaces verts. Les tontes de pelouse de forte densité ont été externalisées, pour que **les agents puissent se concentrer sur les surfaces** moins dimensionnées, mais qui **demandent plus de technicité à entretenir** car parfois difficilement accessibles et demandant une gestion plus saine : en 10 ans, 15% de surface supplémentaire ont été créés. Ainsi, cette mesure sur les « phytosanitaires » et les effets de la rénovation urbaine ont généré une évolution des métiers du service Espaces Verts.



Le rond point de la rue Emile Zola est un des premiers espaces créés dans le cadre de la rénovation urbaine de la Ville dès 2008.

Le Parc du Ruissard est l'un des premiers lieux de vie à ne plus être exposé aux produits phytosanitaires.



30 000

Comme le nombre de mètres carrés d'espaces publics créés entre 2004 et 2014 et à entretenir par le Centre Technique Municipal.



## RENCONTRE AVEC MICHEL TRINEL, CONSEILLER MUNICIPAL DÉLÉGUÉ AU CADRE DE VIE ET À L'ENVIRONNEMENT

### COMMENT LA DÉMARCHE « ZÉRO PHYTO » A ÉTÉ ACCUEILLIE À BEUVRAGES ?

La démarche a été présentée comme la poursuite de ce que nous avons déjà engagé puisque le parc du Ruissard avait fait l'objet de tests en matière de gestion différenciée des espaces verts.

#### GESTION DIFFÉRENCIÉE C'EST-À-DIRE ?

Comme son nom l'indique, on gère de manière différente l'espace public : **on n'utilise plus de produits toxiques, on laisse vivre la flore et donc la faune...** C'est vrai que visuellement, on peut penser que certains espaces sont parfois délaissés ; au contraire, on laisse vivre la biodiversité, on protège notre santé et celle de nos enfants en ne projetant plus de produits phytosanitaires.

#### C'EST UNE NOUVELLE FAÇON DE VOIR LES CHOSES ?

Oui, tout à fait. **On conçoit différemment les lieux.** À nous d'en informer la population, des plus petits aux plus grands. Aujourd'hui, il faut prendre pleinement conscience de la dégradation environnementale. En tant que collectivité, chaque jour, nous pouvons agir ; ce sont parfois de petites démarches, mais mises bout à bout, constituent une réelle volonté en matière de développement durable.

Dans cette même démarche, nous avons souhaité marquer les esprits en installant deux ruches aux abords de l'Hôtel de Ville.

La disparition des abeilles, dont le phénomène se répand, est un des symptômes les plus forts de notre biodiversité en danger : des milliers d'abeilles profiteront ainsi du bel environnement du Parc Fénélon

#### QUANT AUX AGENTS, COMMENT VIVENT-ILS CETTE NOUVELLE DISPOSITION ?

Qui dit changement, dit parfois interrogations ; on se questionne... On a parfois peur de ne pas réussir. Ici, c'est tout le contraire, car **l'on sent une réelle motivation de la part des équipes** à intégrer ce nouveau mode de fonctionnement dans les activités quotidiennes.

Cela prend parfois plus de temps car désherber en utilisant un produit ou un brûleur thermique ne demande pas les mêmes efforts et le même temps de travail : mais c'est aussi **un gage de conditions de travail meilleures** pour nos agents. Il a fallu également repenser notre façon de fleurir notre commune car le fleurissement demandait beaucoup d'entretien. Nous avons décidé de stopper une grande partie du fleurissement aérien pour un fleurissement à même le sol moins exigeant en matière d'arrosage.

Dans le but de se perfectionner, **des formations à l'utilisation de ces nouvelles méthodes sont prévues.** Elles sont dispensées par le Centre National de la Fonction Publique Territoriale ainsi que par nos partenaires ; dernièrement, une formation a été réalisée par le Parc Naturel Scarpe Escaut auprès des élus et des techniciens de la ville : ce sont toujours des moments très enrichissants car on améliore sa façon de faire et on prend conscience que nous sommes acteurs pour le bien-être de la ville et de notre planète. Cela permet aussi un partage d'expériences avec des agents d'autres villes.



## BEUVRAGES EST TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE !

En mars dernier, en présence de la Ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, Ségolène Royal, le Président du Parc Naturel Scarpe Escaut, Michel Lefebvre, a signé la convention qui lie le PNR, et les communes adhérentes, avec les services de l'Etat, dans la transition énergétique.

Cette signature offre la possibilité aux communes du Parc Naturel Régional Scarpe Escaut de bénéficier d'un accompagnement financier de l'Etat dans la mise en place de projets dans les domaines de la transition énergétique et écologique : mobilité douce, rénovation de l'éclairage public, etc.

A Beuvrages, cette officialisation du partenariat se concrétisera, entre autres, par l'achat d'un véhicule électrique. C'est en multipliant ce type de démarches que les collectivités locales réduiront ensemble le bilan carbone de leurs actions pour préserver l'environnement et les ressources naturelles.



### UNE COURSE POUR L'ENGAGEMENT SOLIDAIRE

En octobre dernier, 452 collégiens de Paul Eluard ont participé au traditionnel Cross de l'année au Complexe sportif C. Pennynck. Nouveauté cette année, puisque **les fonds récoltés lors de cette course étaient reversés à l'association « Action contre la faim »...** La Présidente de l'association est venue expliquer la démarche solidaire de son association aux élèves du collège. Elle s'est notamment vu remettre le chèque de 373 euros et 50 centimes, représentant le montant récolté lors du Cross.



Deux élèves du Collège ont remis le chèque à Madame Pinoit, Présidente de l'association.

### LES COLLÉGIENS AU COEUR DE L'ENTREPRISE

Depuis la rentrée 2016, une classe de troisième, la classe Vinci, collabore avec l'entreprise Mercedes, située à Hérim. Objet du projet : réflexion et **conception d'étagère pour la salle de repos des salariés de l'entreprise !** Cette démarche s'inscrit dans le cadre du challenge des « Bravos de l'Entreprise ».



Présentation du projet à la Cité des Congrès de Valenciennes Métropole le 16 juin.

### ON PARLE DE BEUVRAGES DE L'AUTRE CÔTÉ DE L'ATLANTIQUE ?

Et oui, grâce à un **partenariat avec deux collèges, l'un de Boston aux États-Unis et un autre au Canada, à Vancouver, un webzine a pu voir le jour** entre ces trois établissements scolaires.



Une rencontre riche et amicale avec une enseignante du Collège de Vancouver le 20 mars 2017 à Beuvrages

Un Webzine ? Kesako ? C'est un journal qui paraît sur le web et dont les contributeurs francophones et anglophones alimentent les différents articles de manière collaborative. Derniers articles en date, la Présidence de la République en France et les explications du mode d'élection ou encore un article, en anglais évidemment, sur l'équipe de Basket Ball de l'école de Boston.

À découvrir sur [www.bvbconnections.com](http://www.bvbconnections.com)

Pour clôturer cette belle initiative, le Collège Paul Eluard a invité le 20 mars 2017 l'enseignante de Vancouver qui suit le projet depuis l'outre-atlantique : une preuve de travail à l'international mené par l'équipe pédagogique du Collège.

### LE JURY DU PROGRAMME D'ETUDES INTÉGRÉES EST PASSÉ !

**Le Collège de Beuvrages a obtenu la deuxième place au concours organisé par Sciences Po-Lille et le Ministère de l'Education nationale** suite au travail réalisé par les élèves de Troisième sur un projet d'aménagement au niveau du Territoire des Nieux Prés à Beuvrages.

Bravo à eux ! Ils ont pu montrer tout leur talent et leur travail lors de la réunion publique sur le « cadre de vie à Beuvrages d'ici 2020 », ainsi que le 5 juillet prochain devant les élus communaux.

Informations : [www.programmepei.com/Lille](http://www.programmepei.com/Lille)



Les jeunes du projet Science-Po en pleine présentation de leur vision de Beuvrages devant un jury attentif.

Retrouvez dans cette rubrique les principales décisions prises par les élus communaux lors des derniers Conseils municipaux.



### TRAVAUX

Grâce à l'obtention de financements par l'intermédiaire du

Label Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte, la commune de Beuvrages a obtenu une subvention de 50 400 euros pour **la rénovation des menuiseries de l'Hôtel de Ville** qui interviendra à partir de septembre ainsi que pour **la rénovation** d'une partie de la **toiture de l'école Joliot Curie**, dont les travaux sont prévus cet été. Ces travaux permettront de mieux isoler les bâtiments communaux et donc de faire des économies d'énergie.



### UNE MEILLEURE ACCESSIBILITÉ POUR L'ÉCOLE LANGEVIN

Afin de répondre à ces exigences, l'école élémentaire sera équipée

**d'un ascenseur** pour relier les deux étages grâce à un nouveau bâtiment annexé. Les travaux permettront aussi de **rénover la salle des enseignants, de la direction et de son secrétariat** pour mettre aux normes de sécurité le bâtiment. Grâce aux financements prévus par l'Etat et la CAVM, le coût pour la commune sera ramené à 20% du montant !



### LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE AU COEUR DU PROJET COMMUNAL !

Les élus municipaux ont approuvé la signature de la convention liant la Ville de Beuvrages et le Groupement d'Intérêt Public de Valenciennes métropole **autour de la réussite éducative**. Intégré depuis plusieurs années dans ce dispositif, le DRE vise à accompagner les familles et leurs enfants de 2 à 16 ans où l'on observe des difficultés liées au décrochage scolaire.

### UNE NOUVELLE PROGRAMMATION POLITIQUE DE LA VILLE POUR 2017

Afin de prolonger le travail effectué depuis de nombreuses années sur le territoire de Beuvrages, les élus ont voté la poursuite des programmes engagés : de **l'aide au Conseil citoyen** en passant par le **soutien des sensibilisations aux enjeux d'Internet** jusqu'à l'accompagnement de l'espace Ressource du CAPEP, cette décision montre l'intérêt d'une politique volontariste à destination des habitants.

### UNE NOUVELLE DESSERTE POUR LA DÉCHETTERIE

Afin de limiter les nuisances liées au flux de véhicules à l'approche de la déchetterie, **une file d'attente sera créée** prochainement au



niveau de la rue Robert Fuge. Les travaux qui seront réalisés par le SIARB seront financés à hauteur de 50% par ce dernier et à 50% par la Ville de Beuvrages.



### DE NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS POUR LA PLACE DES ACACIAS

Située entre Raismes et Beuvrages, cette place disposera de nouvelles places de stationnement ainsi que de nouveaux trottoirs. Le projet est réalisé et piloté par la commune de Raismes.



### VOUS SOUHAITEZ ASSISTER À UN CONSEIL MUNICIPAL ?

Les « Conseils » sont ouverts au public. Renseignez-vous sur le site Internet de la Ville, **www.beuvrages.fr**, rubrique **Agenda** ou connectez-vous à la page Facebook « **Vivre a Beuvrages** » pour suivre l'actualité des prochaines réunions.



## Un budget à la fois responsable et engagé



À l'Espace Dubedout (ndlr : la salle du Conseil municipal à l'Hôtel de Ville était alors en réfection), les élus communaux ont approuvé le 6 avril le dernier budget primitif de l'année.

Rencontre avec Marie-Suzanne Copin, Maire de Beuvrages et Dominique Mary, adjoint aux finances, qui reviennent en détails sur les prévisions budgétaires de la commune de Beuvrages pour 2017.

**VIVRE À BEUVRAGES** : Madame le Maire, Bonjour. Comment s'est déroulée la préparation budgétaire pour cette année ?

**MS COPIN** : Elle s'est préparée dans un contexte toujours aussi rigoureux. Comme tous les ans, les services de la Ville ont été sollicités dès le dernier trimestre 2016 afin de réaliser des propositions cohérentes et justifiées, en lien avec les adjoints.

**VIVRE À BEUVRAGES** : Cohérentes, pouvez-vous nous en dire davantage ?

**MS COPIN** : Je veux dire, par cela, que nous avons deux éléments en tête : d'un côté, celui de poursuivre le travail effectué depuis plus de 10 ans par cette équipe municipale : nous voulons **le maintien de services publics de proximité et de qualité**, que sont, par exemple, l'accès à la garderie du matin et du soir pour les élèves, mais aussi la possibilité de faire garder son enfant chez Bébéchouette ou encore profiter des centres de loisirs à des tarifs attractifs... Puis, d'un autre côté, **nous avons conscience de la baisse des dotations** qui nous viennent de l'Etat et qui nous permettent justement de garantir, en grande partie, l'existence même de ces services que je viens de citer.

**1,7€** c'est le montant de l'augmentation mensuelle (ndlr : part communale) de la taxe d'habitation d'un propriétaire ou locataire d'une maison d'environ 90 m<sup>2</sup> à proximité du Parc du Ruissard

Il s'agit donc de proposer une programmation et des actions tout le long de l'année dans un contexte de baisse des aides publiques ; **il nous faut donc être innovant** dans nos projets et dans nos choix, il nous faut **trouver le bon partenariat** avec les associations, et **y trouver le financement possible** auprès des institutions; il faut faire évoluer nos façons de travailler car la ville a changé; l'action publique change aussi et les attentes des citoyens de même. Tout change, comme le monde autour de nous.

Et c'est ensemble, élus, équipes administratives, du jardinier au directeur général des services, et, en y associant les habitants, que nous avons élaboré des propositions qui ont été soumises en Conseil municipal en mars puis en avril dernier.

**VIVRE À BEUVRAGES** : Avez-vous quelques exemples à citer ?

**D. MARY** : La réorganisation des services des espaces verts en est un. Nous étions confrontés à une augmentation de

la surface à entretenir, du fait honorable de la rénovation urbaine ; l'occasion d'une nouvelle organisation pour le Centre Technique Municipal. Il fallait trouver des solutions. Il n'était pas envisageable d'augmenter le nombre d'agents. Les horaires et la répartition des tâches ont été optimisés. **Nous avons externalisé une partie des tontes et concentré nos équipes sur des espaces qui demandent plus d'attention et de perfectionnement.**

Un autre exemple, **nos marges de manoeuvre en matière de communication permettent également de réduire nos coûts**. Nous savons que nous pouvons capter un large public grâce à Internet ; notre site Web et notre page Facebook nous permettent d'être très réactifs. Cela limite les coûts d'impression. Cependant, nous continuons à réaliser des supports en « papier » comme le magazine municipal qui est toujours distribué trois fois par an. Nous conservons donc cette volonté d'informer tout en maîtrisant notre budget. C'est cela aussi être responsables en tant qu'élus locaux.

**VIVRE À BEUVRAGES** : Des grands projets sont-ils prévus cette année ?

**D. MARY** : L'investissement majeur porte sur **l'accessibilité de quelques bâtiments** afin de rendre praticable, comme la loi l'exige, l'accès à des bâtiments aux personnes à mobilité réduite ; je pense à **l'école Paul Langevin**, où un bâtiment annexe sera construit et comprendra un ascenseur afin d'accéder aux différents étages.

**L'école Curie**, en partie, est également concernée par le changement de la toiture : là encore, c'est grâce à la recherche de financements auprès du Ministère de l'Environnement que nous avons pu conforter cette opération.

**4 700 000**

c'est le montant en euros consacré en 2017 aux opérations d'investissement sur Beuvrages

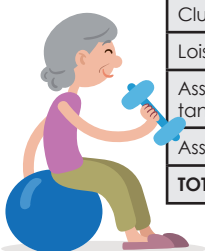
**La salle du Conseil municipal**, dont l'agencement n'avait pas évolué depuis 1985, soit plus de 30 ans, a subi une cure de jouvence afin d'y accueillir les réunions de « Conseil », les différentes rencontres avec nos partenaires et nos publics. L'ensemble de la rénovation a été réalisé par les équipes de la commune : là encore, grâce à leur professionnalisme et leur investissement, nous avons limité les coûts avec un travail de qualité, et je le dis avec franchise.

# SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS : UN SOUTIEN CLAIR ET AFFICHÉ

LE SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS NE FAIBLIT PAS !

Le tableau récapitulatif ci-dessous présente les subventions versées aux associations et organismes. Cette année encore, les élus du Conseil municipal ont souligné **l'importance du tissu associatif** à Beuvrages et des actions qui en découlent : qu'elle soit sportive, culturelle ou encore scolaire, chaque association est partie prenante de la vie de Beuvrages et favorise l'épanouissement de tous, quel que soit son âge.

SÉNIORS	2016 (pour rappel)	2017
UNRPA	1 350	1 350
Club du 3ème âge	800	800
Loisirs Solidarité Retraités	1 350	1 350
Association des anciens combattants - ACPG - CATM	400	500
Association « A tout âge »	500	500
<b>TOTAL</b>	<b>4 400</b>	<b>4 500</b>



CULTURELLES	2016 (pour rappel)	2017
Harmonie municipale	30 000	30 500
Batterie fanfare	1 500	1 500
Chorale de l'Amitié	1 200	1 200
Office Municipal des Fêtes	5 000	5 000
Ecole de danse KHOREIA	5 700	5 700
Beuvrages et son passé	350	350
Histoire Mémoire Beuvrages	300	200
Au Bonheur des Dames	500	500
<b>TOTAL</b>	<b>44 550</b>	<b>44 950</b>

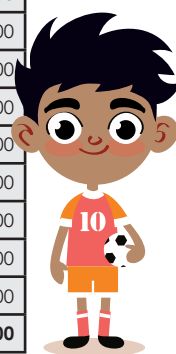


DIVERSES EXTÉRIEURES	2016 (pour rappel)	2017
DDEN	150	150
Le « CHAT »	300	300
Comité d'action pour l'éducation permanente - ANZIN	7 000	7 000
Restaurants du Coeur Hainaut - Cambrésis	1 200	1 500
Secours Catholique section Raimes - Beuvrages	300	300
Comité d'Hygiène Bucco-Dentaire du Hainaut	1 000	1 300
Prévention routière	150	150
Aéroclub	150	-
Jeunes sapeurs-pompiers	150	150
APEI Anzin	200	-
<b>TOTAL</b>	<b>10 600</b>	<b>10 850</b>

SCOLAIRES	2016 (pour rappel)	2017
APE Jules Ferry	875	800
APE Joliot Curie	875	800
APE Paul Langevin	300	500
Association des institutrices de l'école maternelle Joliot Curie	550	500
USEP Paul Langevin - Pauline Kergomard	1 000	950
Coopérative Langevin (Sec Usep)	550	550
USEP Jules ferry - Joliot Curie	1 100	850
Les amis de l'école maternelle Pauline Kergomard	500	600
Coopérative école primaire Jules Ferry	550	600
APE Collège Paul Eluard	875	800
UNSS Collège Paul Eluard	1 000	1 000
EPLÉ Collège Paul Eluard*	1 365	1 374
FSE Collège Paul Eluard	1 500	1 500
<b>TOTAL</b>	<b>11 040</b>	<b>10 824</b>

\* Le Collège n'est pas une association mais un établissement public.

SPORTIVES	2016 (pour rappel)	2017
Office Municipal des Sports	10 000	10 000
OSMB Athlétisme	5 700	5 400
USMB Basket Masculin	19 000	19 000
ASB Basket Féminin	11 200	11 400
USMB Football	14 000	14 000
Aiki Goshin Hakko Ruy	2 250	2 300
Gymnastique Club	2 000	2 000
New Dance	3 500	3 500
Javelot Club	1 500	1 300
Tambourin Pelote Club	9 500	9 500
Tennis Club	5 300	5 300
Lumpini Club	4 000	3 000
Beuvrages Futsal	8 000	8 500
Judo Club	5 250	5 300
Les Mélusines	2 500	2 500
Team compétition (pêche)	2 500	2 000
<b>TOTAL</b>	<b>106 200</b>	<b>105 000</b>



DIVERSES	2016 (pour rappel)	2017
Comité d'oeuvres sociales de Beuvrages	33 000	33 000
Amicale des donneurs de sang	200	200
Education et joie	300	300
Association de cardiologie Nord-Pas-de-Calais	200	200
Association Femmes Solidaires	1 200	1 200
CLCV - Consommation Logement et Cadre de Vie	500	500
Office Beuvrageois d'animation du Parc Fénélon	400	200
Conseil Citoyen	-	1 500
<b>TOTAL</b>	<b>35 800</b>	<b>37 100</b>

# RETOUR EN PHOTOS SUR LES DERNIÈRES MANIFESTATIONS

FÉVRIER À JUIN 2017



**SAMEDI 11 MARS**  
**COMÉDIE MUSICALE " ROBIN DES BOIS "**

Le temps d'une soirée, vous avez vécu, en musique, la belle épopée du célèbre Robin des Bois avec l'association Temps' Danse



**JEUDI 16 MARS**  
**" CALCULATICE "**

Présentation du dispositif Calculatice à l'école Ferry par Guy Charlot, Directeur Académique des Services de l'Education nationale. Les élèves ont la possibilité de s'exercer au calcul mental depuis une application dédiée.



**MERCREDI 22 MARS**  
**SPECTACLE DE DANSE HIP HOP**

En partenariat avec l'association Dance Evolution, des jeunes du LALP de Beuvrages, de Bruay-sur-l'Escaut, de Quiévreachain et de Quiévrain vous ont proposé un spectacle de qualité sur les thèmes du harcèlement scolaire et des réseaux sociaux.



**25 MAI 2017**

Les basketteurs masculins de Beuvrages ont été sacrés champions de Pré-Nationale. Félicitations aux joueurs et à l'équipe dirigeante !



**MARDI 14 MARS**  
**BEUVRAGES EN 2020. ET VOUS, COMMENT VOYEZ-VOUS VOTRE VILLE ?**

Après un exposé par des jeunes du Collège sur leur vision du quartier des Nieux-Près, vous avez été près d'une centaine à vous réunir et à nous proposer vos idées pour le Beuvrages de demain.







**DIMANCHE 2 AVRIL**  
**APRÈS-MIDI DANSANT**  
 Nos séniors ont pu se retrouver et se divertir pendant un après-midi.

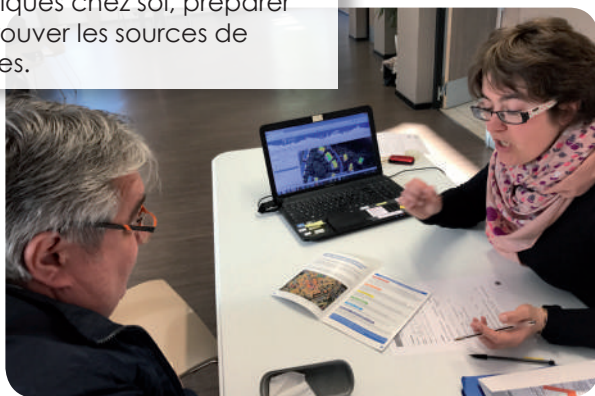


**18 AVRIL**  
**ATELIER CUISINE SPÉCIAL SALADE DE FRUITS**  
 Dans le cadre de l'activité « Mon goûter équilibré », les enfants ont participé à un atelier cuisine. Après avoir réalisé des crêpes, nos cuisiniers en herbe ont élaboré une salade de fruits.



**SAMEDI 15 AVRIL**  
**FÊTE DU PRINTEMPS**  
 Des ateliers d'art floral et un spectacle musical pour célébrer l'arrivée de la saison printanière.

**MERCREDI 18 AVRIL**  
**RESTITUTION DE LA CAMPAGNE DE THERMOGRAPHIE AÉRIENNE**  
 Des rendez-vous personnalisés pour identifier les déperditions énergétiques chez soi, préparer les futurs travaux et trouver les sources de financements possibles.



**8 MAI**  
**COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DU 8 MAI 1945**



**JEUDI 15 JUIN**  
**PORTES OUVERTES DU CLAS**  
 Une occasion pour les familles de découvrir le travail et les activités proposées durant l'année



**14 ET 22 MAI 2017**  
 La commune de Beuvrages, solidaire avec les victimes de Manchester et de Londres

# DES MÉDIATEURS SOCIAUX POUR CONSOLIDER LES LIENS

Vous ne les avez peut-être pas rencontrés ? Mais vous les avez peut-être vus ou aperçus, voire vous en avez entendu parler ?

Ils s'appellent Schéhérazade, Fabien et Kamel : ils sont agents de la Ville de Beuvrages et plus particulièrement du service de Médiation Sociale. Quels sont leurs rôles ? Pour quels types de demande pouvez-vous les interpeller ? Quand et à quel endroit ? Autant de questions légitimes qui interpellent.

Afin de vous expliquer leurs missions, le service communication a suivi, durant une journée, l'équipe des trois médiateurs vous invite à les suivre. Allez, on y va ! En route !

## UN CONTACT PRIVILÉGIÉ AVEC LES HABITANTS

Dans un premier temps, suite à un appel d'une habitante pour **nuisances nocturnes**, nous nous sommes rendus à son domicile. Après une écoute attentive, les médiateurs ont pris le temps de résumer la situation afin de clarifier les faits. Après avoir saisi, dans les détails le conflit naissant, **les médiateurs expliquent précisément les démarches** qu'ils vont réaliser afin de rassurer l'usager. Le médiateur s'intéresse également à la situation sociale et l'oriente vers les services communaux adéquats tels que le CCAS et le service insertion emploi. Les médiateurs sont aussi amenés à solliciter les partenaires et les bailleurs sociaux.



Schéhérazade et Fabien à l'écoute attentive de cette habitante qui a fait appel à eux afin de résoudre un problème de voisinage.

Afin de résoudre les conflits de façon amiable via des rencontres et des discussions, les agents proposent aux usagers la mise en place d'une médiation. Ces rencontres permettent généralement de solutionner rapidement les conflits. Comme l'explique Fabien, lors d'une intervention, « le médiateur intervient généralement en premier et bien souvent, une simple discussion suffit à résoudre les conflits ».

## UNE RELATION DE CONFIANCE ET DE PROXIMITÉ

Le travail de médiateur ne consiste pas uniquement à se rendre chez l'habitant dès qu'il y a un incident. Les médiateurs vont aussi directement à la rencontre des usagers en parcourant la ville. **Cela permet d'assurer une présence visible et rassurante sur les espaces publics.**



Chaque jour, les médiateurs sillonnent la ville pour aller à la rencontre des habitants

Ce jour-là, nous nous sommes rendus au parc du Ruissard et avons discuté avec des jeunes afin d'apprendre à les connaître mais aussi de promouvoir le service et ses missions. **Il est primordial pour les médiateurs d'établir ce contact afin d'assurer une vraie démarche de prévention. Ils renouvellent leur veille chaque jour** entre deux rendez-vous afin d'assurer leur présence sur le territoire et observer la vie quotidienne dans les quartiers.

Ils ont également pour mission de participer à **la mise en oeuvre d'ateliers collectifs** en fonction des attentes des publics rencontrés. Le sport, par exemple, représente, pour les médiateurs, un moyen ludique de créer du lien avec les jeunes.



Créer du lien grâce au sport collectif, une des missions de nos médiateurs !

## DES HORAIRES DE TRAVAIL SPÉCIFIQUES

Les médiateurs disposent également d'un local, au Pôle Social ainsi qu'à la Maison du Parc Fénélon afin d'accompagner les habitants ou simplement les informer.

Pour mener à bien leurs missions, les médiateurs ont des plages horaires adaptées : **du mardi au samedi, de 12h30 à 22h.**



Le service de Médiation sociale n'est pas la Police municipale ni le Centre Communal d'Action Sociale. Il vous accompagnera ou orientera vers ces services en fonction de vos demandes et de vos attentes.



En pleine discussion au Parc Fénélon avec des jeunes afin de saisir l'ambiance générale dans leur quartier

Le détail de leurs missions a été acté dans le cadre de la Stratégie Territoriale de Prévention de la Délinquance.

**ECOUTER**

dialoguer et consolider le lien social

**ACCOMPAGNER**

et orienter vers le bon interlocuteur

**PRÉVENIR**

les incivilités en allant au contact des habitants

**RAPPELER**

les règles de vie et de politesse

**ANIMER**

et participer aux événements communaux (fête de la musique, nos quartiers d'été, fête des voisins, médiathèque, ...)

**CONTRIBUER**

à résoudre les conflits de voisinage

L'ÉQUIPE DE MÉDIATION SE TIENT À VOTRE DISPOSITION

**Schéhérazaide LAURENT :**

Tél.: 06.31.95.78.20

Mail : slaurant@beuvrages.fr

**Fabien D'HAENE :**

Tél.: 06.81.35.74.99

Mail : sdhaene@beuvrages.fr

**Kamel ARBOUCHE :**

Tél.: 06.81.35.74.99

Mail : karbouche@beuvrages.fr





# VOUS VOULEZ VOUS INVESTIR POUR VOTRE VILLE ?

Le Conseil citoyen a besoin de vous !

Vous souhaitez donner votre avis sur les projets mis en oeuvre sur votre quartier, imaginer et mettre en place des actions, parler des besoins liés à la Ville et faire des propositions ? Alors le Conseil citoyen est fait pour vous !

## PARLER DES BESOINS

liés au quartier  
et faire des propositions.

## UNE RÉUNION

une fois par mois environ

## IMAGINER

et mettre en  
place des actions

## UN LIEU D'ÉCHANGES

entre des habitants et des  
acteurs de la ville.

# LE CONSEIL CITOYEN, C'EST QUOI ?

## UN ENGAGEMENT

sur une durée de 3 ans

## DONNER VOTRE AVIS

sur les projets mis en oeuvre  
sur votre commune et sur les  
sujets intercommunaux.

## ÊTRE UN HABITANT DE PLUS DE 16 ANS

un commerçant, un  
professionnel de santé ou  
représenter une association  
agissant sur le quartier



Remplissez et déposez le bulletin ci-dessous à l'Hôtel de ville ou au Pôle Social.

Vous pouvez également vous manifester par mail à [conseilcitoyenbeuvrages@gmail.com](mailto:conseilcitoyenbeuvrages@gmail.com)

VOUS ÊTES :

un homme

une femme

VOUS ÊTES :

un habitant

un membre d'association

un commerçant

un artisan ou profession libérale

VOTRE QUARTIER DE RÉSIDENCE : .....

NOM : ..... PRÉNOM : ..... ÂGE : .....

ADRESSE : .....

MAIL : .....

TÉLÉPHONE : .....

déclare faire acte de candidature au Conseil citoyen de Beuvrages.

A BEUVRAGES, LE

SIGNATURE

**NOUVEAU**

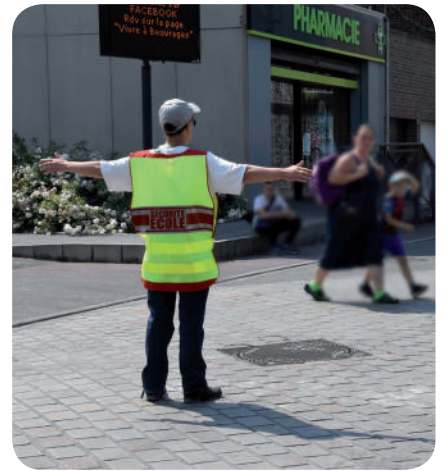
**RECRUTEMENT  
AGENT DE SURVEILLANCE AUX ABORDS DES ÉCOLES : APPEL À CANDIDATURE !**



Pour la rentrée de septembre, **la commune est à la recherche d'agents rémunérés qui auront pour mission de sécuriser les flux des élèves au niveau des passages piétons à proximité des écoles.** Des conditions indispensables sont exigées pour le poste : être retraité, être en bonne condition, faire preuve de courtoisie, et être disponible (nldr : les missions sont de courte durée à raison de deux fois le matin, puis deux fois l'après-midi, hormis le mercredi)

Cette offre vous intéresse, rendez-vous sur le site Internet, [www.beuvrages.fr](http://www.beuvrages.fr), pour télécharger la fiche de renseignements à remettre en mairie, ou rendez-vous dans l'un des points d'accueil du public pour retirer directement ce document.

**Informations et renseignements auprès du service de Police municipale.**



**CENTRES DE LOISIRS ET RESTAURATION SCOLAIRE  
CHANGEMENTS DES TARIFS DÈS LE 1<sup>ER</sup> JUILLET**

À compter du 1<sup>er</sup> juillet 2017, les tarifs des centres de loisirs seront les suivants :

Quotient familial de la CAF	Beuvrages		Extérieurs	
	Tarifs Centre de Loisirs (petites et grandes vacances, repas compris)	Tarifs Centre de Loisirs Mercredi	Tarifs Centre de Loisirs (petites et grandes vacances, repas compris)	Tarifs Centre de Loisirs Mercredi
< 399	1.30	0.90	1.55	1.10
400 - 499	2.15	1.50	2.50	1.75
500 - 700	3.05	2.10	3.45	2.40
701 - 800	3.90	2.70	4.45	3.10
801 - 1000	4.30	3,00	4.95	3.40
1001 <	5.35	3.70	6.10	4.20

Les tarifs de la pause méridienne, qui comprennent la restauration scolaire et les activités qui y sont liées seront de 2,50€ et de 1,25€ pour les personnes éligibles à l'aide facultative du CCAS à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2017.

**NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE DU SERVICE JEUNESSE !**

**Le service sera dorénavant ouvert le vendredi après midi.**

Depuis le 1er juin, les horaires d'ouverture sont donc les suivants :

- Lundi : 8h45/12h -13h45/17h
- Mardi : 8h45/12h -13h45/17h
- Mercredi : 8h45/12h -13h45/17h
- Jeudi : 8h45/12h -13h45/17h
- Vendredi : 8h45/12h -13h45/17h

**GUIDE DE LA RENTRÉE SCOLAIRE 2017 : DISPONIBLE DÈS LE 20 AOÛT !**

Les vacances sont à peine arrivées, que l'on pense déjà à la rentrée scolaire ? Effectivement, pour bien anticiper la rentrée des classes, comme tous les ans, retrouvez  **votre guide indispensable de la rentrée scolaire, dès le 20 août**, sur le site internet de la Ville, [www.beuvrages.fr](http://www.beuvrages.fr), ainsi qu'en version papier dans les différents lieux d'accueil du public, et dès le 4 septembre, dans les différentes écoles de la Ville.

N'attendez pas pour inscrire vos enfants aux activités périscolaires de la rentrée 2017 : rendez-vous **dès le 1er août**.



**ZÉRO DÉCHET, DANS LES ÉCOLES, ON S'Y MET ÉGALEMENT !**

Lancée par Valenciennes Métropole et les 35 communes de l'agglomération valenciennoise, **la démarche Zéro Déchet vise à réduire les déchets** en porte-à-porte ainsi

qu'au niveau des points d'apports volontaires, (nldr : dans les colonnes enterrées) et en déchetterie.

L'objectif, d'ici 2020, est de réduire la quantité de déchets sur le territoire de Valenciennes Métropole de 10%.

Pour inciter d'autres démarches au sein des familles, Valenciennes Métropole a mis en place un réseau de 75 Familles Zéro Déchet afin de montrer et d'apprendre les bons gestes à effectuer. **Des actions ont déjà été réalisées sur Beuvrages en centre de loisirs pendant les vacances d'avril.**

Plus d'informations sur la démarche et pour découvrir de nouvelles actions en faveur de la lutte contre le gaspillage alimentaire, rendez-vous sur la page Facebook « ZéroDéchet Valenciennes ».

25 mars 2017 : le premier anniversaire de la Médiathèque



L'institut de beauté littéraire, aux petits soins rien que pour vous !



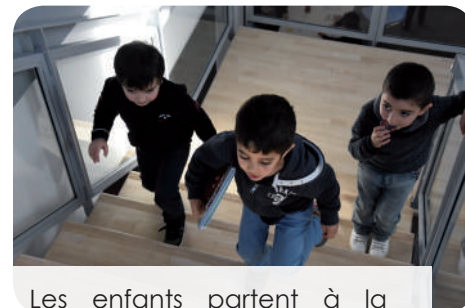
Rigolades assurées grâce aux rêveries déambulatoires de la compagnie l'Echappée belle !



L'institut de beauté littéraire, de 7 à 77 ans



Souriez ! Vous êtes photographié !



Les enfants partent à la découverte des trésors de la médiathèque !



Pause goûter !



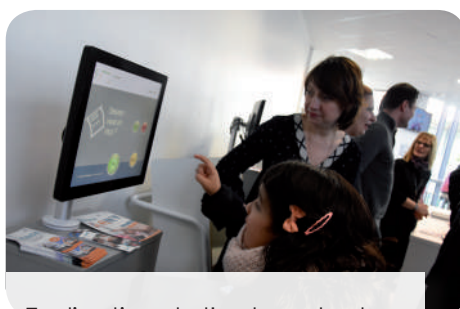
Qui dit anniversaire, dit gâteau d'anniversaire !



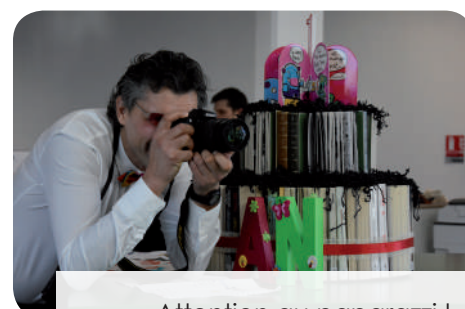
Création de bijoux grâce à des objets de récupération



« Génération tactile » présente !



Explication de l'automate de prêt par Sandrine.



Attention au paparazzi !

Un avant-goût des animations qui vous attendent dès le mois de septembre

## SEPTEMBRE

A la découverte du patrimoine régional

Découvrez les bienfaits des huiles essentielles avec l'Aromathérapie

## OCTOBRE

Concert  
« Live entre les livres »  
avec la Médiathèque départementale du Nord

## NOVEMBRE

L'archéologie dans tous ses états !

## DÉCEMBRE

« En attendant Noël »  
Ateliers créatifs et heure du conte.

## HORAIRES D'ÉTÉ DE LA MÉDIATHÈQUE

Du samedi 8 juillet au dimanche 3 septembre

Mardi, mercredi et vendredi :  
De 14h à 17h\*

Samedi :  
De 10h à 12h et de 14h à 17h\*

\* Les horaires pourront être adaptés en fonction des conditions climatiques

## LES COUPS DE COEUR DE L'ÉTÉ



### EURÊK' ART ! LE LIVRE JEU DU REGARD

De Philippe BRASSEUR - Documentaire Tout Public

Voici un livre pour jouer à regarder les œuvres d'art, seul ou à plusieurs. Un livre où le spectateur est au centre : ce qu'il voit, ce qu'il pense, ce qu'il ressent face à une œuvre d'art. Sous la forme d'un ouvrage à bandes, 30 chefs-d'œuvre sont présentés sur la partie haute du livre et sont à associer avec 30 consignes créatives sur la partie basse, invitant à porter à haute voix un regard personnel et inattendu sur les œuvres.



### UNE FEMME AU TÉLÉPHONE

De Carole Fives - Roman Adulte

Ceroman composé de courts chapitres nous présente Charlène, une mère de soixante ans qui laisse sur le répondeur de sa fille des monologues qui sont à l'humeur de ses journées. Refusant de vieillir et souffrant de solitude, elle exerce un chantage affectif sur sa fille avec des reproches et des plaintes. De cette conversation entre mère et fille nous n'avons que la voix de la maman et pourtant Carole Fives parvient à nous faire ressentir de l'empathie pour celle qui reçoit ces appels. On devine sa douleur, mais aussi son amour, malgré tout. Original, drôle et touchant.



### NOS ÉTOILES CONTRAIRES

DVD Ados - Adaptation du roman phénomène de John Green.

Hazel Grace est une adolescente de 17 ans atteinte d'un cancer. Sa vie va changer lorsqu'elle fera la rencontre d'Augustus Waters au sein d'un groupe de soutien. Une grande complicité s'installe entre les deux adolescents, effaçant la maladie au profit de l'espoir.



### AUJOURD'HUI, JE SUIS...

De Mies Van Hout - Album Jeunesse

Aujourd'hui, je suis... curieux, tel le petit poisson jaune aux yeux globuleux. Je suis... nerveux, comme le poisson bleu tout tremblotant. Je suis courageux comme ce tout petit poisson prêt à affronter l'inconnu. Ou bien timide comme celui qui est presque transparent. À chaque page, une émotion. Difficile à représenter, l'auteur - illustrateur a su trouver les traits adéquats pour faire s'exprimer ses poissons. Drôles car inattendus, les dessins amusent et étonnent. Un bon guide pour partir à la découverte de ses émotions.

# LE CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL RÉNOVÉ ET EMBELLIT LA VILLE

Depuis le début de l'année, les agents du Centre Technique Municipal ont entrepris de nombreux travaux de rénovation, que ce soient les bâtiments communaux ou les espaces publics. Retour en images sur les différents chantiers.



## LA RÉNOVATION DE LA SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL

Située au deuxième étage de l'Hôtel de Ville, c'est dans cette salle que vous êtes conviés à assister, auprès des élus, au Conseil municipal.

Les agents du Centre Technique Municipal s'y sont attelés pendant plus d'un mois. Enduits, peintures, remplacement du revêtement de sol, électricité et même décoration, tout a été fait en « interne » !

Les services Communication et des Systèmes d'Informations ont également participé à ce chantier. Désormais, vous y trouvez un système de conférence et de vidéo performant et un espace convivial pour l'accueil du public.



Un jardin potager, aménagé par les agents de la Ville, a été installé dans la cour de l'école Curie. Il permettra aux élèves de l'alimenter et de découvrir les fruits et les légumes de saison !



## EMBELLIR LA VILLE POUR LE BIEN-ÊTRE DE TOUS !

Avec les beaux jours qui arrivent, les ronds-points et les espaces verts se sont vus ornés de jolis fleurs multicolores !

La cour et les abords de l'école Curie ont également eu le droit à un coup de fraîcheur !



## L'ACCESSIBILITÉ DES BÂTIMENTS : UNE PRIORITÉ !



De nombreux travaux facilitant l'accessibilité aux bâtiments publics ont été réalisés ou sont en cours de réalisation dans l'ensemble des bâtiments.

Afin d'assurer la sécurité de tous, particulièrement des personnes mal-voyantes, chaque escalier des bâtiments communaux est équipé de bandes anti-dérapantes et podo-tactiles afin de faciliter les déplacements.



## GARANTIR LA BIODIVERSITÉ

Deux ruches, accueillant près de 25 000 abeilles chacune, ont pris place aux abords de l'Hôtel de Ville.

De plus, en collaboration avec le CAPEP, douze jeunes ont participé à une semaine de travaux autour de la fabrication d'un hôtel à insectes installé au Parc du Ruissard.

## Zone Bleue en Centre-Ville



## UNE NOUVELLE ZONE BLEUE À BEUVRAGES !

La zone bleue s'étend rue Gustave Delory. **Cinq nouvelles places de stationnement et une place pour personne à mobilité réduite** sont désormais soumises à l'apposition du disque bleu !

Des travaux de peinture ont été effectués par les agents pour identifier la zone.





Le mois de juin marque traditionnellement la fin de l'année scolaire mais est également le mois des examens. L'association « Beuvrages et son Passé » vous propose de s'attarder sur le Certificat d'études primaire : le fameux certif ...

L'article est illustré d'une photo des lauréates beuvrageoises de l'année 1941. Ces demoiselles, si elles sont toujours parmi nous, approchent allègrement les 90 ans. Peut-être se reconnaîtront-elles ?

En 1866, **la circulaire de Victor Duruy**, ministre de l'Instruction publique, **met en place le principe d'un certificat d'études primaires**. Mais c'est en 1882, que le Certificat d'études primaires est institué par la loi Jules Ferry du 28 mars. L'Instruction primaire est alors obligatoire de 6 à 13 ans. L'article 6 précise alors qu'il est institué un certificat d'études primaires ; **il est décerné après un examen public auquel pourront se présenter les enfants dès l'âge de onze ans**. Ceux qui, à partir de cet âge, auront obtenu le certificat d'études primaires, seront dispensés du temps de scolarité obligatoire qui leur restait à passer.

Diplôme initialement prévu pour la grande majorité d'élèves arrêtant leurs études, le certificat d'études primaires se révèle un examen réservé aux meilleurs. **Cinq fautes en dictée sont éliminatoires**, aussi les institutrices et instituteurs ne présentent au certificat d'études que les élèves ayant toutes les chances de réussir.

**Jusqu'en 1900, seuls 25% d'élèves sortent de l'école primaire avec le certificat d'études, 30% en 1920 et à peine 50% à la veille de la Seconde Guerre mondiale.**

En 1936, la loi Jean Zay prolonge la scolarité obligatoire jusqu'à 14 ans, en 1959, jusqu'à 16 ans.

Les classes de fin d'études primaires disparaissent peu à peu, avec l'allongement de la scolarité obligatoire et la mise en place du collège unique à la fin des années 1960.

**En 1972, le certificat ne s'adresse plus qu'aux adultes, et le 28 août 1989, il est supprimé.**

Le certificat se voulait une épreuve complète afin de tester les connaissances des candidats comportant des épreuves écrites et orales, le tout regroupé sur une journée.

En 1887, l'examen comporte trois épreuves écrites (dictée, calcul, rédaction portant sur la morale, l'histoire-géographie ou les sciences), une épreuve de couture pour les filles, une épreuve de dessin ou d'agriculture pour les garçons, des épreuves orales (lecture-récitation, histoire-géographie). L'examen est obtenu si le candidat obtient la moyenne aux épreuves écrites et la moyenne à l'ensemble des épreuves. Le zéro est éliminatoire. L'écriture est évaluée sur le texte de la dictée.

En 1941, l'examen se passe en une journée et comprend une épreuve de rédaction (50 min) sur 10 points avec deux sujets au choix ; une épreuve d'orthographe (50 min) sur 20 points comprenant une dictée d'environ 100 à 150 mots sur 10 points, trois questions, une question de compréhension générale, une question d'explication d'une expression, une question de grammaire.

Il convient d'y ajouter une épreuve de calcul (50 min) comprenant deux exercices ou problèmes de 8 et 12 points, une épreuve de sciences (20 min) sur 10 points, une

épreuve d'histoire et géographie (20 min) sur 10 points, une épreuve de calcul mental (cinq questions) sur 5 points, une épreuve de lecture sur 5 points, une épreuve de chant ou récitation sur 5 points et enfin une épreuve de dessin, travaux manuels ou couture (50 min) sur 10 points. L'écriture est évaluée sur 5 points.

Pour être reçu, il ne faut ni zéro en orthographe, ni en calcul, avoir obtenu la moyenne à l'ensemble rédaction-orthographe-calcul-sciences et avoir obtenu la moyenne à l'ensemble des épreuves.



Sur cette photo\*, prise par Madame Rousseau, dans la cour de l'école, certaines dames, aujourd'hui nonagénaires, se reconnaîtront peut-être et compléteront ces souvenirs vieux de trois quarts de siècle.

**En juin 1941, Madame Fleurisse Rousseau, Directrice de l'école primaire des filles Roger Salengro de Beuvrages a présenté 15 élèves. Toutes ont été reçues.** « C'était à l'école des filles d'Anzin, rue de l'Eglise, Madame Rousseau était sévère, mais elle était juste, on l'aimait bien ... tous les élèves qu'elle présentait étaient reçus, comme c'était la guerre, les Allemands nous avaient interdit de défilé dans le village avec le Drapeau Bleu Blanc Rouge comme c'était la coutume pour les lauréats, pas de cocardes tricolores non plus, on a quand même pu porter le badge « Reçu » en métal doré...Je m'en souviens encore. On s'est cotisé pour offrir une montre à notre Directrice, c'était quelque chose une montre à cette époque là. Après, j'ai été en apprentissage de couture à l'Escaut et Meuse et puis après c'était le travail, c'était la guerre, on n'avait pas le choix ...»

Si elles le souhaitent, elles pourront se rapprocher de l'association Beuvrages et son Passé, René Loutre par tél au 03.27.33.46.29. Ces informations seront transmises à Jacqueline Lagache.

\*Propos recueillis auprès de Jacqueline Lagache, deuxième rangée, au centre de la photo, mère de l'auteur de cet article, faisant appel à ses souvenirs des noms qui lui reviennent : rangée du haut, de droite à gauche : 1. Mme Vendertischen, 2. Mme Loubiette, 5. Mme Delcambre, 6. Mme Ségui. Rangée centrale : 2. Mme Lequien, 3. Mme Lagache, 3. Mme Pique. Rangée du bas, 1. Mme Verhaeghe.

Retrouvez dans cette rubrique les naissances, les mariages et les personnes qui nous ont malheureusement quittés, depuis décembre 2016.



PARADIS Yohaquim  
 PORCEDDU Emma  
 VAN DUYSSEN Mayron  
 HÉVE Giuliana  
 KHARBOUCH Amira  
 LOGEOT Edward  
 CLARIST Cody  
 DUBOCAGE Célestin  
 NAMUR Rohan  
 LIÉNARD Eva  
 RENAUX Elsa  
 SAIEV Halid  
 SAÏDI Ali  
 TRANCHANT Rafaël  
 LAÏDI Selma  
 BAHLOULI Manel  
 OUDRA Aya  
 MAACHE Anya

**Ils sont arrivés !**

SUMERA Alessia  
 GELEZ Eyden  
 BENNASROUNE Ziad  
 BOUZERDA Lina  
 REZOUKI Tasnim  
 SCHWAGER Irvin  
 DELPLACE Siloë  
 PRIEZ Malon  
 PLUMECOCQ LIARD Octave  
 PINTUS Kalyna  
 BETKA Yasmine  
 KRAWCZYK Télío  
 KRAWCZYK Kélió  
 MANIER Eliana  
 DUMON Daya  
 GILLARD Camille  
 NAVEZ Liséa  
 KECILI Yani

**Ils se sont unis !**

SCIORTINO Albano et HUMBERT Marie  
 IDRICI Karim et BEN HAMMA Amall  
 DERETZ Jean-François et HOUVENAGHEL Hélène  
 LOOTEN Anthony et HOCHART Carole



DUSSART Paulette  
 PIOTROWSKA Thérèse  
 VAN DE VELDE André  
 COUBAUX Claude  
 CHARTREL André  
 LEFEBVRE Marie-Thérèse  
 OLLIER Louis  
 MARÉCAT Régis  
 LACQUEMENT Jean-Yves  
 BORDEAU Nathalie

**Ils nous ont quittés ...**

THÛNE Eddy  
 DEWALLE Robert  
 UNIDA Giuseppe  
 CANONNE Josyane  
 PLACE Philippe  
 VANDEVILLE Elisabeth  
 JACQUOILLEOT Roger  
 HIARD Clément  
 GUISGAND Julien  
 LAUT Lucien



## OPÉRATION TRANQUILITÉ VACANCES

Vous souhaitez partir en vacances en toute sérénité ? **Avertissez la Police municipale de vos dates de départ et de retour** en remplissant le formulaire dédié sur le site Internet de la commune (rubrique Vie pratique) ou directement sur place, rue Jules France.



## VOUS AVEZ DES QUESTIONS SUR LA RETRAITE ?

Le **mardi 19 septembre à 9h30** à l'espace culturel Dubedout, le Centre Communal d'Action Sociale vous propose une réunion d'information sur la retraite animée par la CARSAT.

Les personnes de 50 ans et plus pourront obtenir des réponses sur les démarches à effectuer pour préparer leur retraite, les délais à respecter et les pensions de réversion.

Pour tout renseignement, rapprochez-vous des services du CCAS au Pôle Social rue Henri Durre ou au 03.27.51.98.20.

## LOCATION DE TABLES ET DE CHAISES : RAPPEL

La commune met à disposition ce matériel auprès des habitants. Pour effectuer votre demande, rendez-vous au Centre Technique Municipal ou faites directement votre demande sur [www.beuvrages.fr](http://www.beuvrages.fr), rubrique E-services.

**Informations : 03.27.19.29.69**

Votre demande doit être effectuée au minimum **30 jours avant** votre événement.



## LE PASS CITY

Le Pass City est une aide à la mobilité réservée aux plus de 16 ans sortis du système scolaire, et ayant un projet professionnel. Cette carte de transport est octroyée sous conditions de ressources suite à une attestation délivrée par le CCAS.



**À partir du 31 juillet 2017, votre abonnement ne sera plus actif ! Il vous faudra réactiver votre carte !** Pour cela, vous devez présenter l'avis d'imposition 2017 sur les revenus 2016 pour pouvoir bénéficier de l'attestation du CCAS. Tant que vous ne l'avez pas présenté, l'attestation du CCAS ne pourra pas vous être délivrée.

## PASS SCOLAIRE TRANSVILLES

Collégiens et lycéens, faites votre demande de Pass scolaire subventionné en quelques clics directement sur [www.transvilles.com](http://www.transvilles.com).



## AGENDA ET INFOS

### " MA VILLE, MES IDÉES, MON BIEN-ÊTRE "

#### DES FONDS PUBLICS POUR FINANCER VOS PROJETS DANS VOS QUARTIERS !

Pour inciter à l'amélioration du cadre de vie et à l'initiative de ses habitants, **la commune**, avec le soutien financier de la région Hauts-de-France, **propose de financer et réaliser des petits travaux** sur l'espace public tels que des aires de jeux, des espaces de détente, le fleurissement d'une rue, la sécurisation d'un secteur ou des travaux autour de la propreté et de l'entretien de ces mêmes espaces.



Vous êtes une association ou simple habitant ? Vous avez un projet que vous souhaitez développer et proposer ? Contactez le service de Gestion Urbaine de Proximité au 03.27.14.93.01 afin de déposer votre demande. Vous pouvez également la télécharger sur [www.beuvrages.fr](http://www.beuvrages.fr), rubrique **Participez à la vie locale**.



### Attention :

Pour la prochaine instruction des demandes qui aura lieu courant octobre, **les dossiers sont à déposer avant le 15 septembre 2017.**



### AIRES DE JEUX - STOP AUX INCIVILITÉS INTEMPESTIVES !

C'est désormais monnaie courante ! Chaque semaine, **les habitants constatent avec effarement la dégradation des aires de jeux pour enfants** : si ce n'est pas un jouet à bascule cassé, c'est parfois le sol protecteur qui a été brûlé... Les premières victimes en sont les enfants et leurs familles ... Car les jeux sont inutilisables... **L'autre point noir est l'impact financier**

qu'engendrent ces comportements lâches car les factures de remise en état s'accumulent et impactent le budget communal.

Pour la seule année 2016, le montant lié au remplacement des aires de jeux s'élève à 7 700 euros. Autant d'argent public qui aurait pu servir dans d'autres projets associatifs ou locaux.

Il en va de même pour d'autres mobiliers urbains tels que les abris à vélo, les bancs, les potelets voire même des arbres et des arbustes.

## AGENDA

### JUILLET 2017

- 10 juillet : Ouverture des centres de loisirs et du LALP - Infos [www.beuvrages.fr](http://www.beuvrages.fr)
- 13 juillet : Dès 10h - animations pour les enfants, Place Hector Rousseau, organisé par l'Office Municipal des Fêtes
- 13 juillet : Dès 20h Concert Collectif Métissé - Place Hector Rousseau
- 14 juillet : Défilé de la Fête Nationale - Départ à 11h de la Place de la Paix
- 22 & 23 juillet : Nos Quartiers d'été - Parc Fénelon

### SEPTEMBRE 2017

- Lundi 4 septembre : Rentrée scolaire et reprise de l'accueil du matin et du soir
- Mardi 5 septembre : Reprise de la restauration scolaire

- 25 septembre : reprise des activités périscolaires CLAS et Récré-Actives
- 25 septembre : Commémoration de la libération de Beuvrages par les Alliés - 11h - Monument aux morts

### OCTOBRE 2017

- Du 2 au 8 octobre : La Semaine Bleue 2017
- 8 octobre : 11h - Cérémonie des Noces d'Or - Espace Dubedout
- 8 octobre : 12h - Banquet des Séniors - Espace Dubedout

### NOVEMBRE 2017

- 19 novembre : 11h - Remise de la Médaille du Travail - Espace Dubedout

Du 2 au 8 octobre 2017

Le Centre Communal d'Action Sociale a programmé de nombreuses animations autour de plusieurs thématiques : le sport, la culture, les activités manuelles... Cette semaine riche de nouvelles activités autour de collations offertes par le Centre Communal d'Action Sociale. Alors si vous avez plus de 62 ans et que vous habitez Beuvrages, rendez-vous du 2 au 8 octobre 2017.

Les inscriptions sont obligatoires auprès du CCAS **du 17 juillet au 7 septembre.**

**LUNDI 2 OCTOBRE****« Les gestes de premiers secours »**

De 14h30 à 16h30, limité à 20 personnes

Salle d'exposition - Espace Dubedout

Animé par MSA Services Formations

**MARDI 3 OCTOBRE****« Travailler sa mémoire »**

De 9h30 à 11h30, limité à 15 personnes

Au Pôle Social

Venez entretenir et stimuler votre mémoire.

Animé par le CCAS de BEUVRAGES.

**« Comment réagir lors d'une chute ? »**

De 14h à 16h, limité à 20 personnes

Salle d'exposition - Espace Dubedout

Atelier d'information pour connaître les gestes à adopter pendant et après une chute.

Animé par l'association Défi Autonomie Sénior.

**MERCREDI 4 OCTOBRE****« Auto-défense »**

De 9h30 à 11h30, limité à 20 personnes

Salle d'exposition - Espace Dubedout

Venez apprendre des gestes d'auto-défense adaptés à votre âge.

Animé par l'association Système de Défense d'ANZIN.

**« Venez découvrir ou redécouvrir la faune et la flore présentes sur le Terril de Raismes »**

De 14h à 16h30, limité à 20 personnes

Marche encadrée.

Animée par la Maison de la Forêt de Raismes.

**JEUDI 5 OCTOBRE****« Initiation aux arts du cirque »**

De 10h à 12h, limité à 10 personnes.

Au Boulon à Vieux-Condé

Venez découvrir et essayer, par le biais d'exercices adaptés, les différents agrès du cirque

Animé par Le BOULON.

**« Ciné rencontre »**

De 14h à 16h30, limité à 25 personnes.

Médiathèque de Beuvrages

Partagez un moment convivial lors de la diffusion d'un film au sein de la Médiathèque.

Animé par les agents de la Médiathèque et du CCAS

**VENDREDI 6 OCTOBRE****« Venez découvrir et manipuler les caractères d'imprimerie »**

De 9h30 à 11h 30, limité à 10 personnes.

Médiathèque de Beuvrages

Animé par l'association Typo Art de Fresnes-sur-Escout

**« Visite du musée MATISSE »**

L'après-midi, limité à 50 personnes.

Au Cateau-Cambrésis

Pour toutes informations, renseignez-vous sur le site Internet de la commune, [www.beuvrages.fr](http://www.beuvrages.fr) ou directement au **Pôle Social** au **03.27.51.98.20**.

# VOUS AVEZ PLUS DE 62 ANS ET SOUHAITEZ PASSER UN MOMENT SYMPATHIQUE ?

SOCIAL

## Inscrivez-vous au banquet des aînés 2017 !

Venez nombreux partager dans la convivialité, à la fois, le plaisir de déguster un repas de qualité et celui de danser, à partir de 12h.



Les personnes de plus de 75 ans dans l'incapacité physique de se déplacer pourront bénéficier d'un plateau repas, suite à une demande au CCAS.

### ATTENTION INSCRIPTION !

L'inscription est **obligatoire** pour la **semaine bleue** et le **banquet des séniors**. Pour participer au Banquet des Séniors, il vous suffit de venir déposer le coupon d'inscription ci-dessous, dans l'urne située dans le hall du Centre Communal d'Action Sociale.

Attention, des justificatifs liés à votre âge et votre lieu de résidence pourront vous être demandés ultérieurement. Vous pourrez être contactés par les agents du Centre Communal d'Action Sociale, c'est pourquoi il est important de bien remplir le coupon. Les agents du Centre Communal d'Action Sociale confirmeront par téléphone l'inscription aux portages du repas à domicile pour les personnes âgées de plus de 75 ans dans l'incapacité de se déplacer.

Vous pouvez vous inscrire :

- le lundi de 13h45 à 17h
- les mardis et jeudi de 8h45 à 12h et de 13h45 à 17h
- le mercredi de 8h45 à 12h.

Les inscriptions sont ouvertes du 17 juillet 2017 au 7 septembre 2017 au Centre Communal d'Action Sociale, rue Henri Durre, 03.27.51.98.20 ou par mail à [mbrioul@beuvrages.fr](mailto:mbrioul@beuvrages.fr).

Le coupon est à détacher et à déposer au Pôle Social **AU PLUS TARD LE 8 SEPTEMBRE 2017 !**



## COUPON D'INSCRIPTION AU BANQUET DES AÎNÉS du 8 octobre 2017

Monsieur .....

Né le .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

Téléphone .....

Madame .....

Né le .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

Téléphone .....

## Les différents textes sont publiés sans retouche et n'engagent que leurs auteurs respectifs

### Liste : « Ensemble au service de tous »

La période électorale que nous venons de traverser aura suscité espoir ou inquiétude selon les opinions de chacun, mais aussi, pour certains, indifférence ou lassitude. Le fait marquant du scrutin législatif demeure le très fort taux d'abstention. Cette tendance nationale, inédite depuis 1958, n'aura pas épargné notre ville avec un taux de participation à 34,51%. L'abstention n'est jamais une bonne nouvelle pour la démocratie. Elle traduit souvent une défiance face aux institutions comme aux élus et un effritement du processus démocratique. Face à ce phénomène, l'implication directe des citoyens dans la vie publique est plus que jamais au cœur des préoccupations de la majorité municipale. Lors du dernier conseil municipal, l'aménagement aux abords des passages à niveau, voulu par les membres du Conseil Citoyen, a été voté, annuellement 33 000 € sont mis à disposition des beuvrageois par le biais du dispositif FTU pour améliorer le cadre de vie, tous les grands projets font l'objet d'une large concertation. Nous poursuivrons cette politique où chaque habitant est, soit associé, soit à l'initiative des grandes réalisations de la ville afin que tous se sentent pleinement acteurs et souhaitent s'investir.



### Liste : « De la vie dans la Ville »

#### Transformer la gouvernance de nos villes, un impératif !

#### La Démocratie participative ! Une réponse à la défiance de nos concitoyens !

Nous venons, tous, de vivre une époque citoyenne d'une rare intensité : les élections. Nos politiques ont proposé leurs programmes, ils ont débattu, vous avez voté ou vous vous êtes abstenu. L'abstention a été très importante à Beuvrages près de 66%. Nous ne devons pas nous le cacher, nous sommes confrontés à votre défiance et votre silence. En effet, parmi vous certains ont renoncé à se prononcer, tandis que d'autres se tournent vers des voies extrêmes. Vous avez exprimé cela avec force ! Il faut vous rendre la parole, **La démocratie participative est le moyen pour y parvenir !** Elle permet à chaque citoyen de participer directement et pleinement à la vie de la commune ; de s'exprimer sur tous les problèmes ou projets de la ville. **La Démocratie participative, c'est possible ! Faisons-nous confiance, osons changer la manière de gérer notre commune, gérons là ensemble. Mettons en oeuvre, ensemble, La Démocratie participative !**

Les élus du groupe « De la vie dans la ville »

Michel Domin

Jocelyne Dewaulle

Michel Lévecque

Nadia Madaoui

### Liste : « Après l'urbain, passons à l'humain »

Nous constatons toujours des dégradations dans les parterres de fleurs, rond-point, passage en moto au milieu du parterre de fleurs et des vitesses excessives dans la ville, notre commune devient un circuit automobile, nous avons des caméras, à quoi servent-elles ? Il faudrait sensibiliser les parents de ces jeunes n'oublions pas que nous ne sommes pas seul, si l'on veut être respecté il faut aussi respecter les autres.

Agissons ensemble!!

Quels seront les subventions de l'état dans ce prochain gouvernement pour les années à venir?

Allons-nous encore subir les baisses de dotations ?

Michel Becque et Daniel Caulier

Après l'Urbain passons à l'Humain



# NOUVEAU

La Ville de Beuvrages est désormais sur

# facebook



Vivre à Beuvrages

Accueil

À propos

Photos

Publications



J'aime

S'abonner

Partager

...

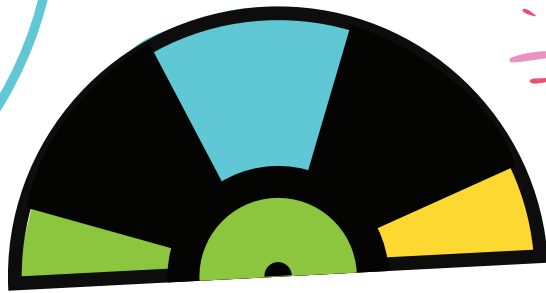
En savoir plus

Contact



Pour suivre l'actualité de votre Ville,  
Devenez fan de la page  
« Vivre à Beuvrages »





Feu d'artifice dès 23h

Beuvrages  
Fan des années 80

# 13 Juillet

## Collectif Métissé

### en SHOW CASE

Dédicaces après le concert

Première partie :

Gaëlle Birgin (The voice Saison 4) & 7 talents du concours « Y'a d'la voix » (saison 1)  
Concert du groupe Pop 80

20h  
Gratuit

Place Hector  
Rousseau

